

Un service de collecte de pneus à la déchetterie

Bon à savoir : Il existe chez les distributeurs et professionnels du pneu, une reprise "1 POUR 1" : pour l'achat d'un pneu neuf le professionnel est tenu de vous reprendre un pneu usagé.

A partir du 1^{er} mars 2022, un service de collecte de pneumatiques usagés sera disponible, **uniquement en déchetterie de Corbie.**

Comment déposer mon ou mes pneus ?

Vous pourrez vous présenter à la déchetterie située à Corbie muni de votre carte d'identité et de votre carte déchetterie. Sur place, un formulaire sera à remplir afin d'établir un suivi des dépôts.

 **Déchetterie du Val de Somme à Corbie, rue Léon Curé 80800 Corbie**

Information importante

Tout apport de pneus sera contrôlé et validé par les gardiens.

Les pneus devront être en bon état (non verdis, non peints, non déchirés et non cloutés) et déjantés.

Dépôt limité à 4 pneus/an/administré.

Le service est réservé aux particuliers.

Nous comptons sur votre compréhension quant aux règles qui nous sont imposées afin que ce service puisse rester gratuit.



Renouvellement de vos cartes pour les déchetteries

Dans le courant du premier trimestre 2022, vous pourrez vous rendre dans l'une des deux déchetteries du Val de Somme muni d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois ainsi que de votre carte actuelle pour bénéficier de la

nouvelle carte. Cette nouvelle carte est équipée de la technologie RFID, il s'agit d'une puce électronique qui remplace le code-barres. L'échange de ces cartes peut s'effectuer jusqu'au 1^{er} juillet 2022.

Mémo

Pour rappel, la carte "particulier" est valable dans les deux déchetteries du Val de Somme.